

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.  
Les manuscrits non insérés seront rendus.

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.  
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

**PARTIE OFFICIELLE**

ALBERT I<sup>er</sup>

PAR LA GRACE DE DIEU  
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'Ordonnance Souveraine du 7 mars 1878 sur les Consuls,

**Avons Ordonné et Ordonnons :**

ARTICLE PREMIER

Un nouveau poste consulaire est créé à Ancône (Italie).

ART. 2

Les Consuls de Finalmarina et de Savone sont supprimés.

ART. 3

Il est formé en Italie, sous l'autorité de Notre Légation, seize circonscriptions consulaires, désignées ci-après :

ART. 4

La province de Rome forme une circonscription consulaire relevant directement de Notre Légation.

ART. 5

Les autres circonscriptions, portant chacune le nom de la résidence du Consul, sont délimitées comme il suit :

Circonscriptions de	Provinces de
Ancône.....	Ancône — Ascoli — Chieti — Macerata — Pesaro — Teramo — Urbino.
Bari.....	Bari.
Brindisi.....	Lecce.
Civita-Vecchia.....	Le territoire de la sous-préfecture — l'île de Sardaigne.
Florence.....	Arezzo — Bologne — Florence — Forli — Modène — Parme — Pérouse — Ravenne — Reggio Emilia.
Gênes.....	Alexandrie — Gênes — Massa Carrara.
Livourne.....	Grosseto — Livourne — Lucques — Pise — Sienne — les îles de l'archipel Toscan.
Messine.....	Catane — Messine — Syracuse.
Milan.....	Bergame — Brescia — Côme — Crémone — Plaisance — Mantoue — Milan — Pavie — Sondrio.
Naples.....	Acquilla — Avellino — Caserte — Campobasso — Bénévent — Catanzaro — Cosenza — Foggia — Naples — Potenza — Reggio Calabria — Salerne.
Palerme.....	Caltanisetta — Girgenti — Palerme — Trapani.
San Remo.....	Port Maurice.
Turin.....	Les provinces de Cuneo — Novare — Turin.
Venise.....	Bellune — Ferrare — Padoue — Rovigo — Trévise — Udine — Venise — Vérone — Vicence.
Vintimille.....	Territoire de cette commune.

ART. 6

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Avocat Général et Notre Gouverneur Général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné à Paris, le huit janvier dix-neuf cent trois.

ALBERT.

Par le Prince :  
Le Secrétaire d'Etat,  
ED. DE LATTRE.

Par Ordonnance du 8 janvier 1903, M. le Chanoine Léonce de Villeneuve, bibliothécaire du Palais de S. A. S. le Prince, est nommé Directeur du Musée d'Anthropologie de Monaco.

Par Ordonnance du 14 du même mois, M. Albert Vercherin est autorisé à exercer les fonctions de Consul général de Bolivie dans la Principauté de Monaco.

M. Ray P. Saffold, nommé, par Ordonnance du 19 octobre 1902, Consul de la Principauté à San Francisco, vient de recevoir l'*exequatur* du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique.

**PARTIE NON OFFICIELLE**

**Echos et Nouvelles**

DE LA PRINCIPAUTÉ

Le Maire de la Ville de Monaco informe le public que l'enquête commencée sur la demande de M. Crovetto, à l'effet de construire une ligne de tramways par les boulevards Charles III, de l'Ouest, du Nord, des Moulins. et la route de Menton, restera ouverte jusqu'au 27 courant inclus.

Le théâtre de Monte Carlo vient de nous offrir successivement la représentation de deux œuvres de genre bien différent; ce fut d'abord *la Princesse Georges* d'Alexandre Dumas fils, qui appartient, depuis longtemps déjà, au répertoire de la Comédie-Française; ce fut, ensuite, *la Carotte*, vaudeville en trois actes de MM. Georges Beer, Dehère et Guillemaut, qui est le gros succès actuel du théâtre du Palais-Royal de Paris. A titres divers, ces deux pièces ont été ici fort applaudies.

L'intérêt dramatique de *la Princesse Georges* est toujours très grand, et si les théories chères à l'auteur y sont développées en tirades un peu déclamatoires et conventionnelles, par contre elles sont tellement remplies de mots d'esprit et de traits de mœurs piquants qu'on prend, quand même, un vif plaisir à les entendre, surtout lorsqu'elles sont dites par des artistes de la valeur de M<sup>lle</sup> Brandès et M. Raphaël Duflos. La pre-

mière a été, en ce rôle de la Princesse Georges, qui est incontestablement un des meilleurs de son répertoire, admirable de tenue, de nervosité et d'expression dramatique. Le second, d'allure un peu sèche, mais d'une correction parfaite, a partagé le succès de son éminent camarade.

*La Carotte* est un de ces gros vaudevilles à situations cocasses, à quiproquos ininterrompus, à plaisanteries énormes, mais parfois un peu grossières, qui sont de tradition au Palais-Royal. Après les comédies de mœurs, précédemment données et avant celles que nous allons avoir à applaudir avec M<sup>me</sup> Réjane, cette pièce bouffonne a servi pour ainsi dire de joyeux intermède, et le public de Monte Carlo s'y est fort divertie. *La Carotte* a été très lestement enlevée par un ensemble d'artistes, au premier rang desquels il faut citer l'élégante M<sup>lle</sup> Mary Burty, M<sup>lle</sup> Lély et M<sup>lle</sup> Blanche Olivier, MM. Matrat et Marcel Simon.

Ajoutons que les diverses représentations de comédies, données cette année à Monte Carlo, sont remarquables au point de vue du soin apporté à la mise en scène, aux décors, aux ameublements et aux accessoires qui sont, en tous points, dignes des premiers théâtres de Paris.

Parmi les œuvres les plus goûtées du public, au neuvième Concert classique, il faut citer l'admirable *Symphonie en la majeur*, de Beethoven, dont l'allegretto, surtout, est une merveille de mélancolie pénétrante. L'auditoire a chaleureusement applaudi la façon fine et parfaite dont l'orchestre a interprété les diverses parties de cette symphonie, d'un caractère si différent. Le programme comportait, en outre, l'ouverture de l'immortel *Don Juan*, de Mozart, puis, le prélude du *Vénitien*, de A. Cahen, une composition sans grand éclat mais fort correctement écrite. Comme première audition, nous eûmes l'*Interlude symphonique*, de Trémisot, un compositeur de la bonne école qui a le sens du pittoresque. Et, enfin, pour terminer, l'auditoire fit fête aux délicieuses danses d'*Ascanio*, signées du maître Saint-Saëns, et que M. Jehin dirigea avec son goût habituel.

Au Concert Moderne, donné dimanche, devant une salle comble, nous signalerons le succès obtenu par un jeune pianiste fort distingué, M. Bernard, qui se fit applaudir dans le 5<sup>e</sup> *Concerto* de Beethoven, puis dans une romance de Tchaïkowsky. Des pages de Grieg (*Peer Gynt*), la brillante ouverture de *Rienzi* (Wagner) et les *Danses hongroises* de Brahms complétaient cette belle audition.

Le Tribunal Supérieur, dans ses audiences des 13 et 15 janvier, a prononcé les condamnations ci-après :

*Pour délits divers :*

Christian Pierre, né à Bouzenville-sur-Moselle (Lorraine) le 29 août 1865, journalier, sans domicile fixe, six jours de prison pour mendicité.

Roudil Pierre, né à Paris le 20 février 1883, garçon de restaurant, sans domicile fixe, douze

jours de prison et 32 fr. d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion (récidive).

Duclos Pierre, né à Chambéry (Savoie) le 23 février 1843, tailleur de pierre, sans domicile fixe, vingt-cinq jours de prison et 32 francs d'amende (même délit.)

Pallon Auguste-Constant, né à Marseille le 30 mars 1872, cuisinier, sans domicile fixe, huit jours de prison et 16 fr. d'amende (même délit).

Rieux Jean-Lucien, né à Meysses (Ardèche) le 2 février 1860, cuisinier, domicilié à Meysses, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Callandrone Antoine-Jean-Baptiste, né à Albisola Supérieure (Italie) le 8 février 1883, jardinier fleuriste, demeurant à La Turbie, dix-huit mois de prison pour vol.

*Pour infraction à l'Ordonnance réglementant la circulation des voitures automobiles :*

1° Canavoso Georges-François, né à Paris le 28 janvier 1881, mécanicien, demeurant à Monaco; 2° Polovtsoff, secrétaire d'Etat de S. M. l'Empereur de Russie, demeurant à Monaco, chacun 100 fr. d'amende.

Grané Henri-Adolphe, né à Paris le 20 février 1864, mécanicien, demeurant à Menton, 200 fr. d'amende, déclaré le sieur Prével Maurice, son patron, civilement responsable.

Langlais Alphonse-Stanislas, né à Saint Celerin (Sarthe) le 7 mai 1874, mécanicien, demeurant à Nice, 50 francs d'amende, déclaré le sieur Watson Walter, son patron, civilement responsable.

Malgré un ciel gris, qui hier a fait heureusement place au beau ciel bleu auquel nous sommes habitués en cette région, les deux grandes premières réunions sportives de l'hiver ont attiré, jeudi et dimanche, un public des plus nombreux et des plus élégants sur l'hippodrome du Var. La journée d'avant-hier, dimanche, au programme de laquelle était inscrite l'épreuve sensationnelle du Grand Prix de cent mille francs, a été particulièrement brillante et on remarquait dans la coquette enceinte du pesage, si merveilleusement installée par la Société des Courses, tout ce que le département des Alpes-Maritimes et la Principauté de Monaco comptent actuellement d'hôtes de marque. Beaucoup de notabilités et de fonctionnaires civils et militaires de la région étaient également présents, ainsi que, naturellement, tous les propriétaires d'écuries de courses dont les couleurs étaient représentées sur l'hippodrome. L'excellente musique du 112<sup>e</sup> de ligne, venue tout exprès d'Antibes, prêtait son concours à ces deux premières journées de fête sportive et mondaine.

Il n'y a que des éloges à adresser au Comité pour la façon correcte dont tout s'est passé au cours des deux réunions, et le mérite n'est pas mince avec le nombre des chevaux qui y ont pris part. C'est ainsi que dans le Grand Prix il n'y a pas eu moins de dix-sept partants et que, néanmoins, aucune réclamation ne s'est produite. La victoire des couleurs sympathiques de M. le comte de Clermont-Tonnerre a été accueillie avec plaisir. Voici les résultats des diverses épreuves courues en ces deux journées :

*Jeudi 15 janvier.*

**PRIX BLONDIN.** — Course de haies, à réclamer, 3,000 fr., 3,000 m. — 21 chevaux restaient engagés, 11 se sont présentés :

1<sup>er</sup>, *Gitane* à M. Ode; 2<sup>e</sup>, *Ibsamboul* à M. de Valroger; 3<sup>e</sup>, *Manne* à M. J. Watkins.

**PRIX DES VÉTÉRANS.** — (Steeple-chase, 4,000 francs, 3,000 m.) — Les forfaits de Lieutenant, Audmint, Argument, de l'écurie Liénart; de Touche-à-Tout, de l'écurie Archdeacon, laissent le champ ouvert à 19 concurrents, 7 se sont rangés au poteau du départ :

1<sup>er</sup>, *Glen* à M. de Fontarce; 2<sup>e</sup>, *Mulled-Ale* à M. G. Braquessac; 3<sup>e</sup>, *Gilette* à M. L. de Romanet.

**PRIX D'ESSAI.** — (Steeple-chase, 4,000 fr., 3,000 m.)

— Sur les 14 chevaux donnés au programme, 5 ont couru :

1<sup>er</sup>, *Hasledon* à M. Espir; 2<sup>e</sup>, *Doum Doum* à M. Fischhoff.

**PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL.** — (Course de haies, 3,500 francs, 2,800 m.) — 7 chevaux sont partis :

1<sup>er</sup>, *Arkinglass* à M. J. Lieux; 2<sup>e</sup>, *Holo* à M. Orly.

*Dimanche 18 Janvier*

**PRIX PHÉBUS.** — Course de haies, à réclamer. — 3,000 fr. pour chevaux nés en 1899 et antérieurement, à réclamer pour 10,000 fr. — Distance : 2,800 mètres.

Sur les 12 chevaux engagés, 8 se sont présentés au poteau :

1<sup>er</sup>, *Gitane*, à M. Ode; 2<sup>e</sup>, *Cedille*, au vicomte de Fontarce; 3<sup>e</sup>, *Barbe d'Or*, au vicomte d'Espoul de Paul.

**PRIX DES ALPES-MARITIMES.** — Course de haies, handicap. — 4,000 francs. — Distance : 2.800 mètres environ. Sept chevaux :

1<sup>er</sup>, *Robo*, à M. Jean Stern; 2<sup>e</sup>, *Toiras*, à M. F. Watkins.

**GRAND PRIX DE LA VILLE DE NICE.** — Steeple-chase, handicap, 100,000 fr. — Distance : 5,000 m. environ (grande piste en huit).

Sur les 18 chevaux portés au programme, 17 ont pris part à la course. Ce sont : Agathos (Flint), Argument (Collier), Audmint (Chapmann), Mulled-Ale (F. Hali), Bilbaude (Turner), Fusain II (Bara), Bonnie-Dundee (Chadwick), Astronome II (Prat), Glen (Ellison), Love (Bariller), Intermède (Jennings), Clerval (Bates), Marmot (Nightingall), Arkinglass (Gildon), Ivresse (Johnson A.), Manuscrit (Neale), Beauvilliers (A. Clay).

1<sup>er</sup>, *Clerval*, au comte de Clermont-Tonnerre; 2<sup>e</sup>, *Manuscrit*, à M. Fischhoff; 3<sup>e</sup>, *Love*, au baron de Waldener.

**PRIX DE LA MÉDITERRANÉE.** — Steeple-chase à réclamer. — 3,000 fr. — Distance : 3,700 m. environ.

12 chevaux inscrits, 7 partants.

1<sup>er</sup>, *Mirac*, à M. Walkins; 2<sup>e</sup>, *Hoder*, à M. Randon; 3<sup>e</sup>, *Lucullus*, au vicomte de Montlivaut.

Voici le programme de la troisième réunion, qui aura lieu demain mercredi 21 janvier :

**PRIX DE MENTON.** — Steeple-chase, à réclamer — 3,000 francs — Distance : 3,900 mètres.

**PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLE-CHASES DE FRANCE.** — Steeple-chase de 5<sup>e</sup> série. — 4,600 francs. — Distance : 3,400 mètres.

**PRIX DE MONTE CARLO.** — Grande course de haies, handicap — 25,000 francs. — Distance : 1,000 mètres.

**PRIX SAINT-ALBIN.** — Course de haies, à réclamer. — 3,000 francs. — Distance : 2,800 mètres.

Les trois dernières journées sont fixées, on le sait, aux vendredis 23, dimanches 25 et mercredis 28 janvier. Souhaitons-leur d'être plus favorisées du soleil que les deux premières.

L'Administration des Postes et Télégraphes nous adresse communication de l'avis suivant :

Un concours pour l'admission à l'emploi de dame des Postes et des Télégraphes aura lieu les 12 et 13 mars 1903, au chef-lieu de chaque département de France.

Pour être admises à concours, les postulantes doivent :

1° Etre agréées par M. le Sous-Secrétaire d'Etat;

2° Posséder l'aptitude physique nécessaire et n'avoir aucune infirmité;

3° Avoir la taille de 1 m. 50 au moins;

4° Etre âgées de dix-huit ans au moins et de vingt-cinq ans au plus le 1<sup>er</sup> janvier 1903. Toutefois la limite d'âge de 25 ans sera reculée, pour les aides employées dans les bureaux, d'une durée égale à la durée de leurs services sans pouvoir dépasser 35 ans.

Les postulantes étrangères à l'Administration devront se présenter à la Direction départementale où on leur fournira tous les renseignements nécessaires.

La liste d'inscription sera close le 14 février.

#### TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mercredi, trente-cinq tireurs ont pris part au *Prix Hall*, qui a été gagné par MM. Brasseur et Chapin, 11 sur 14; troisième, M. Maran, 10 sur 14.

La poule a été partagée entre MM. le comte O'Brien, comte Zichy, Roberts, comte de Robiano, Hannam, marquis de Villaviciosa, R. Gourgaud, Castadère.

Trente-huit tireurs ont pris part, vendredi, au *Prix Journu*, qui a été gagné par MM. le comte O'Brien et Mackintosh, 15 sur 15; troisième, M. le comte Zichy, 14 sur 15.

La poule a été partagée entre MM. C. Robinson, Blondel, Maran, R. Gourgaud, prince Poniatowski, Hannam, Dufier, capitaine Jessel, marquis de Villaviciosa, Journu, Blake, Brasseur.

Hier, quarante-sept tireurs ont pris part au *Prix Moncorgé*, qui a été gagné par MM. Perego et Hannam, 10 sur 10; M. le marquis de Villaviciosa, 9 sur 10, troisième.

La poule a été gagnée par MM. Maran, Poutz et Hodgson.

Jeudi 22 janvier. — *Prix des Hortensias*, 1,000 francs.

Samedi 24 janvier. — *Prix H. Grasselli* (handicap), 1,000 francs.

Lundi 26 janvier. — *Prix de l'Adour* (handicap), 1,000 fr.

Jeudi 29 janvier. — **Grande Poule d'Essai, 3,000 fr. et une Médaille d'or.**

Vendredi 30 et samedi 31 janvier. — **Grand Prix du Casino, un Objet d'Art et 20,000 francs.**

Lundi 2 février. — **Prix de Monte Carlo** (handicap), 4,000 fr. et une Médaille d'or.

Mercredi 4 février. — *Prix des Dalhias*, 2,000 fr.

Vendredi 6 février. — **Prix de Monaco** (handicap), 2,500 francs.

Lundi 9 février. — *Prix des Clématites*, 1,000 francs.

Mercredi 11 février. — **Challenge-Cup** (handicap), un *Objet d'art* d'une valeur de 1,500 francs. (Le gagnant du Challenge-Cup devra gagner trois épreuves consécutives pour en être définitivement détenteur).

*Jeudi 22 janvier 1903, à 2 heures et demie*

#### 10<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

avec le concours de

M. Nestor LEJEUNE, altiste

*Coriolan*, ouverture..... Beethoven.

*Harold en Italie*, symphonie en 4 parties, avec alto principal..... H. Berlioz.  
M. Nestor Lejeune.

N° 1. *Harold aux montagnes*, scènes de mélancolie, de bonheur et de joie.

N° 2. *Marche des Pèlerins, chantant la prière du soir.*

N° 3. *Sérénade d'un montagnard des Abruzzes à sa maîtresse.*

N° 4. *Orgie des Brigands*, souvenir des scènes précédentes.

Ouverture pour le drame de *Faust*..... Wagner.

*La Procession nocturne*..... Rabaud.  
(d'après Nicolas Lenau).

*Namouna*, suite de ballet..... Ed. Lalo.  
Solo par M. Gabus.

#### Lettre de Paris

Paris, 19 janvier 1903.

La misère qui désole actuellement les petits ports de mer de la Bretagne a provoqué dans le monde parisien une émotion profonde. Aux manifestations spontanées et touchantes de la charité individuelle, se sont associés les pouvoirs publics et les grands établissements de la capitale. Souscriptions, votes de secours, représentations à bénéfice vont concourir à réunir des sommes importantes, qui malheureusement seront encore bien insuffisantes en présence de la détresse des nombreuses familles de pêcheurs bretons en ce moment sans ressources.

Dans certains ports très éprouvés, tels que Douarnenez, Audierne et Concarneau, les malheureux, au moins, vivent à côté de commerçants, d'usiniérs, de propriétaires qui peuvent les secourir un peu. Il est, au contraire, des points de la côte où l'âpreté de la nature elle-même s'unit à l'inclémence de la mer. Là, les villages ne sont que des amas de quelques maisons basses et croulantes, sans portes ni fenêtres, peuplées de quatre ou cinq cents pêcheurs. Les chemins de fer ne s'égarant point dans ces parages; les routes ne sont que des sentiers défoncés; la terre est nue et inculte, sans arbres, sans herbe, et, si loin que va le regard, il ne voit qu'une immensité déserte

de pierre. Les flots, sans cesse irrités, se ruent en vagues gigantesques sur les innombrables rochers, et les marins ne comptent plus les bateaux qui s'y perdent. C'est le rivage où, jadis, les pilleurs d'épaves trompaient avec des feux de bois les barques en péril, et il porte encore le nom lugubre de *Côte des Naufrageurs* : c'est la pointe de Penmarch.

Plusieurs de nos confrères, qui sont allés faire une enquête dans cette région désolée, en ont remporté des impressions navrantes : chaque maison cachait la même atroce pénurie : point de feu ! point de pain ! La faim, le froid et la maladie. Et, pourtant, fiers jusque dans cette inimaginable détresse, nul d'entre ces infortunés pêcheurs ne tendait la main ni ne se lamentait. Ils disaient simplement ce qu'ils avaient gagné et ce qui leur manquait, étonnés de voir des étrangers bienveillants au milieu d'eux, et même, un peu défiants, tandis qu'avec leur étonnante innocence, les gamins, à peine vêtus, montraient leurs dents blanches dans un sourire insouciant et ignorant. Ni le père ni la mère, d'ailleurs, ne mendiaient une aumône.

Dans les villages de l'intérieur, seuls encore, les enfants, trop petits pour rougir de demander, s'en allaient parfois, l'après-midi, implorer, des paysans compatissants, quelques pommes de terre.

Voilà ce que nos confrères ont vu, et ces scènes de désolation se répètent, impossibles à dénombrer, de Penmarch à Port-Louis, au sud de Lorient.

On sait que cet état lamentable de choses tient à la disparition du poisson, et en particulier, de la sardine sur les côtes de Bretagne.

Quel est le mystère de la migration des sardines ? A quelles lois ou à quels instincts obscurs obéit cette petite bête argentée ? Vient-elle du Midi, ainsi que certains le prétendent, et s'est-elle, cette année, arrêtée dans sa course vers le Nord ? Vient-elle du large, et quel caprice l'a soudain éloignée des eaux où tous les ans, avec une fidélité scrupuleuse, elle venait chercher la rogue... et la mort ? Elle a paru cependant à Concarneau ; elle y est venue assez abondante pour que les pêcheurs qui, dans les saisons précédentes, avaient eu plus de bonheur ou plus de prévoyance pussent, vaille que vaille, faire front aux mauvais jours, mais trop rare pour nourrir ceux qui, vivant au jour le jour, attendaient du gain de chaque soir la pitance du lendemain.

Toutes ces misères affreuses, c'est un honneur pour les heureux de ce monde, comme aussi pour les hommes au pouvoir et pour les journaux, de faire leur possible afin de les soulager. Les bons exemples déjà donnés seront certainement suivis, car il est urgent que toutes les bonnes volontés et toutes les générosités s'unissent, en cette triste circonstance, pour contribuer à un grand mouvement commun de solidarité humaine.

Qu'il me soit permis de signaler ici la belle manifestation qui a été organisée, hier matin, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine de Paris, en l'honneur du docteur Brouardel, doyen honoraire de cette Faculté, à l'occasion de sa récente promotion au grade de grand officier de la Légion d'honneur.

Cette solennité était présidée par M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique, qui était venu accompagné de son chef de cabinet, M. Combarieu.

Au bureau et dans l'enceinte réservée avaient pris place, aux côtés du Ministre et de M. Brouardel : MM. Liard, vice-recteur de l'Université ; Plisson, directeur de l'Enseignement supérieur ; Lancereaux, président de l'Académie de Médecine ; Debove, doyen de la Faculté de Médecine ; Croiset, doyen de la Faculté des Lettres ; Gilbert, vice-président du Comité d'initiative ; Edmond Périer, administrateur du Muséum ; Fournier, Gaston Boissier, Berthelot.

Plusieurs discours ont été prononcés. Le Ministre de l'Instruction publique a parlé le premier et a rappelé les services rendus par M. Brouardel comme professeur, comme doyen et comme membre de nombreux Comités et Commissions. Ont ensuite pris la parole : le doyen de la Faculté de Médecine, M. Debove ; M. Croiset, doyen de la Faculté des Lettres, au nom de l'Association philotechnique ; M. Chauveau, professeur au Collège de France, au nom de l'Association générale des médecins de France ; M. Barthe, au nom des médecins du département de la Seine, et M. Gilbert, vice-président du Comité, remplaçant le professeur Rancher, président, empêché.

Ce dernier orateur a ensuite remis à M. Brouardel une médaille spécialement gravée par le maître Roty. Cette plaquette représente, à l'envers, le portrait du doyen honoraire, et, au revers, la Science découvrant la Vérité.

M. Brouardel a remercié, en une allocution émue, ses nombreux amis, qui l'ont vivement applaudi et lui ont fait une ovation à la sortie.

L. S.

LETTRES ET ARTS

**Collection d'autographes.** — La Bibliothèque impériale de Saint-Petersbourg possède une des plus riches collections d'autographes d'Europe.

On y trouve plusieurs fois la signature de Charles-Quint. Placés côte à côte, les autographes de Sully et de Richelieu dénotent deux caractères très dissemblables. Sully a une écriture tranquille et claire, celle de Richelieu est, au contraire, toute en angles aigus. Le premier signait : *le duc de Sully* ; le second : *le cardinal de Richelieu*. Mazarin : *le cardinal Mazarini*. Le grand Condé signait : *Louis de Bourbon*, et Turenne, de son nom seul. En bon comptable, Colbert écrivait fort correctement et très lisiblement.

Bossuet, précepteur du dauphin, évêque de Condom, a signé comme suit une pièce latine officielle : *J. Benignus Ant. Eps. Condomien.*

Bourdaloue nous apprend sur un carré de parchemin : *Jay reçu la somme de douze cents livres qu'il a plu au Roy de m'accorder.* Il avait ajouté quelques mots qu'il a biffés ensuite.

Boileau confesse avoir reçu, le 26 mai 1706, soixante-quinze livres sur les Aydes et Gabelles.

Malebranche nous dit qu'il a touché, le 29 juin 1694, la somme de cent trente livres six sols. Comme Boileau, un autographe de Massillon certifie qu'il a touché, sur les Aydes et Gabelles, le 23 juin 1713, soixante-quinze livres. Il a signé de son écriture élégante : *Massillon, pre de l'Ore.*

Une page de l'écriture du duc de Bordeaux est intitulée : *Dictée du 23 mars 1830.*

**Les romans populaires en Allemagne.** — Un de nos confrères de Berlin, *Das literarische Echo*, a fait une enquête dans toutes les grandes bibliothèques et dans les principaux cabinets de lecture de l'Allemagne pour savoir quels sont les romans nouveaux qui ont été le plus souvent demandés par le public pendant l'année 1902.

Presque toutes les réponses mentionnent, en première ligne, *Jærn Uhl*, le nouveau roman de M. Gustav Frensen, dont le succès a été immédiat et formidable. Puis viennent : *Die Wacht am Rhein*, par M<sup>me</sup> Clara Viebig, *Cécilie von Sarrym*, par M. Georg von Ompteda, *Die Drei Getreuen*, encore un roman de M. Gustav Frensen, et *Karl Heirich*, par M. Wilhem Meyer-Fœrster. La traduction de *Quo Vadis ?* de M. Henryk Sienkiewicz, a également été très demandée.

**Le théâtre russe.** — La première représentation de la nouvelle pièce de Gorky : *Dans le Bas Fonds*, vient d'avoir lieu au Théâtre artistique devant une foule en délire. Chacun des 4 actes s'est terminé par une manifestation grandiose en l'honneur de l'auteur et de ses remarquables interprètes.

On a traîné Gorky sur la scène à plusieurs reprises. Il était pâle, confus, devant les milliers d'admirateurs qui l'acclamaient avec frénésie. Jamais on n'a encore vu en Russie un succès et une manifestation d'art pareils. Le succès de l'auteur a été partagé par les artistes Stanislowsky et M<sup>me</sup> Tchekhoff (femme de l'écrivain), au théâtre M<sup>me</sup> Knipper.

**Exposition Marcellin Desboutin.** — Il est impossible de laisser passer cette si intéressante manifestation sans la signaler. On ne peut que regretter certainement le temps si court pendant lequel a été ouverte cette exposition, qui a eu lieu à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris.

L'ensemble a bien donné la notion de l'artiste curieux et supérieur qu'était Desboutin. Si certaines de ses peintures paraissent un peu lourdes de pâte, le graveur a triomphé sans réserves. Les superbes panneaux de Fragonard, où tous les procédés s'allient si heureusement pour rendre le peintre le plus difficilement traduisible, et la série des portraits, Rendiz, Degas, Brunat, Claretie, Richepin, Willette, Zola, etc... ; — voilà qui est pour assurer à Desboutin le rang qui lui est dû.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 11 au 18 Janvier 1903

GÈNES, vapeur, <i>Cobra</i> , allem., c. Brunsuig,	passagers.
CANNES, b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	sable.
— b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	—
— b. <i>Marcelle</i> , fr., c. Ballet,	—
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—
MARSEILLE, chaland, <i>Marie-Alfred</i> , fr., c. Clementi,	houille.
TORRE-SALINE, cutter, <i>Francesco P.</i> , ital., c. de Dominici,	charbon.

Départs du 11 au 18 Janvier 1903

NICE, vapeur, <i>Cobra</i> , allem., c. Brunsuig,	passagers.
CANNES, b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	sur lest.
— b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	—
— b. <i>Marcelle</i> , fr., c. Ballet,	—
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

Cabinet de M<sup>e</sup> I. BARBARIN, avocat à Monaco

AVIS

Le Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco a rendu le 12 décembre 1902 :

Entre

MM. PICON et C<sup>ie</sup>, distillateurs à Marseille, représentés par M<sup>e</sup> BARBARIN, avocat,

Et MM. Raphaël SILVA et Dominique MARCONI, limonadiers, ayant tenu le *Café de Monaco*, situé à Monaco, quartier de la Condamine, place d'Armes, représentés par M<sup>e</sup> KUNEMANN, avocat, le jugement dont le dispositif est ainsi conçu :

« Par ces motifs,

« Fait défense à SILVA et MARCONI de renouveler à l'avenir toute substitution de la liqueur Amer Thérèse, ou autre liqueur similaire, à la liqueur Amer Picon, en employant la marque de fabrique de la maison PICON et C<sup>ie</sup> ;

« Les condamne solidairement à payer à PICON et C<sup>ie</sup> la somme de deux cents francs à titre de dommages-intérêts ;

« Dit qu'un extrait du présent jugement comprenant son intitulé et le dispositif sera inséré à leurs frais dans le *Journal de Monaco* et dans le *Petit Monégasque*.

« Les condamne solidairement en tous les dépens. »

Pour extrait certifié conforme :

Monaco, le 17 janvier 1903.

Pour PICON et C<sup>ie</sup> :

BARBARIN, avocat.

AVIS

Les créanciers de la succession vacante DE TOURNEMIRE, qui n'ont pas encore remis leurs titres de créances, sont invités à les produire, sous huitaine pour tout délai, au Greffe du Tribunal Supérieur.

Le Curateur,  
RAYBAUDI.

M<sup>me</sup> Marie MO a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'elle a cédé le fonds de commerce qu'elle exploitait au Marché de la Condamine, pour ouvrir un autre magasin, rue Biovès, maison Ravera.

Etude de M<sup>e</sup> Charles TOBON, huissier à Monaco  
30, rue du Milieu, 30

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE

Le samedi 24 janvier 1903, à 2 heures de l'après-midi, dans un appartement au 3<sup>e</sup> étage du **Buckingham-Palace**, sis à Monte Carlo, avenue Saint-Michel, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers dépendant de la succession de mademoiselle Françoise LABONNE, dite Blanche DAVRAY, et consistant en : buffet, servante, table et chaises en noyer ciré, lit complet, armoire à glace, table de nuit, commode, glaces, chaises, tapis, rideaux, etc.

Au comptant, 5 % en sus des enchères.

Charles TOBON.

